

Christine Rouget :

**Impersonnel, quasi-impersonnel et pseudo-impersonnel en français parlé**

Les formes impersonnelles ont déjà fait l'objet d'études nombreuses et détaillées (Gaatone 1970, Rivière 1981, Pollock 1983, Picabia 1995 entre autres), mais la plupart s'appuient sur une définition conservatrice du phénomène, à savoir la présence obligatoire du pronom IL. Cette étude au contraire s'intéresse plus particulièrement à la concurrence entre les formes « standard » en IL (formes impersonnelles) et les formes « approchantes » avec pronom démonstratif (formes quasi-impersonnelles), à la suite de Olsson 1986, Heldner 1989 et Maillard 1994 :

- (1) s'il y avait des recettes plus abondantes nous aurions tellement de ressources que nous couvririons les déficits et qu'*il serait inutile de d'augmenter la C.S.G.* (Barre, 15)
- (2) *c'est inutile de se faire beaucoup piquer* ++ vous vous tuez des abeilles pour rien (Abeilles, 71)

Pour assurer une certaine homogénéité, seules les formes attributives suivies d'une Que-Phrase ou de DE + infinitif ont été retenues ; ce sont les formes les moins étudiées par Heldner et celles où l'alternance IL / CE joue le plus librement<sup>1</sup>.

Ces constructions correspondent en gros à l'expression d'un jugement et se rencontrent surtout avec des adjectifs (*il est / c'est vrai que...*), mais aussi avec des syntagmes nominaux (SN : *c'est une honte de...*) ou prépositionnels (SP : *il est / c'est hors de question que...*) ; elles sont très productives en français contemporain. La tradition grammaticale analyse la complétive ou l'infinitif comme « sujet réel » du prédicat attributif. 1- et 2- seraient donc la transformation des formes de base :

- (1'/2') augmenter la CSG serait inutile / se faire beaucoup piquer est inutile

**I Les données**

La base de données de départ est constituée d'une sélection de corpus oraux provenant du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (Université de Provence), établis et transcrits entre 1977 et 1997 et totalisant plus d'un million de mots (soit l'équivalent de 80 heures d'enregistrement)<sup>2</sup>. Ces transcriptions ont été compilées dans un programme d'analyse textuelle (TACT, Université de Toronto), ce qui permet de rechercher non seulement des lexèmes, mais aussi des suites ou des combinaisons de lexèmes. Pour cette recherche sur l'impersonnel, TACT a repéré tous les exemples où se trouvaient concurremment, à l'intérieur d'une « fenêtre » de 12 mots :

- le pronom impersonnel IL ou C', CE, ÇA, CELA
- un verbe copule (ETRE, SEMBLER etc. à tous les temps)
- une QUE-phrase ou DE + infinitif.

Cette extraction automatique des exemples a été suivie d'un tri manuel qui a livré un total de 171 formes impersonnelles et de 623 formes quasi-impersonnelles. Les formes écartées étaient en grande majorité des exemples où les trois éléments requis étaient dispersés sur plus d'une construction, ce qui interdit la lecture impersonnelle. Certains exemples d'impersonnel n'ont pas été retenus : les exemples où ETRE n'était pas copule, mais auxiliaire d'accompli d'un verbe de survenance (*il m'est arrivé de...*) ; les exemples où la commutation avec la forme simple était impossible, ce qui est la marque d'un certain figement (*il est temps de...*, *il n'est pas besoin de...* → *\*faire cela est temps*) ; les exemples où ETRE peut s'interpréter comme auxiliaire de passif (3) ne sont pas formellement distincts des autres formes en ETRE + adjectif (4), et on peut y voir aussi, dans la plupart des cas<sup>3</sup>, l'expression d'un jugement ; ils n'ont pas été écartés de cette étude :

- (3) puisque vous parlez du rapport sur la France de l'an 2000 vous y verrez que *il est recommandé que les salaires croissent moins vite que la productivité* (Barre, 8)
- (4) et je crois que *il est bon que nous confortions constamment notre présence* (Crédit Agricole, 28)

La grille d'analyse consiste en l'observation de cinq paramètres. Les trois premiers sont uniquement descriptifs : présence / absence d'un complément d'objet indirect, présence / absence d'une négation, présence / absence d'un indice de décrochement.

Le terme « complément d'objet indirect » est peu satisfaisant et nécessite une définition plus claire. Il s'agit d'éléments introduits par la préposition *à* et correspondant au sujet du verbe à l'infinitif :

- (5) mon école avait été fermée parce qu'il *nous* était impossible de nous rendre dans les quartiers arabes (Algérie 2, 17)
- (6) tous les mémoires peuvent être consultés à la bibliothèque donc ça *vous* est très facile d'en savoir plus (Soutenance, 1)

Un seul exemple présente ce type de complément dans le contexte d'une Que-Phrase :

- (7) ou vous posez vos questions et je réponds tranquillement ou j'arrête la discussion parce qu'il est insupportable *aux auditeurs* que deux hommes parlent en même temps (Face au public, 27)

Les exemples qui comportent une forme en *pour* SN sont plus nombreux et font nettement moins cérémonieux. Il semble notamment que la forme *pour moi* est nettement plus fréquente que *me*, tout comme *pour* + subst. est plus fréquent que *à* + subst.

- (8) je disais en démarrant que *pour moi* il allait être assez difficile de raconter ces 43 années en 15 minutes (Algérie 93, 4)

- (9) parce qu'il est très difficile *pour la personne* de prouver que c'est pas elle qui l'a utilisée (Carte bleue, 14)

Les énoncés attributifs à la forme négative sont assez peu nombreux dans le corpus. Ils apparaissent uniquement avec des lexèmes « réversibles » (*facile, difficile, possible, impossible, normal, anormal*) :

- (10) bien entendu il faut la stocker dans une petite réserve car ça serait *pas facile* d'aller chercher de l'eau au goutte à goutte (Eau, 40)

Les autres constructions attributives apparaissent souvent comme bloquées sur une modalité, le plus souvent la modalité affirmative :

- (11) et puis il est *vrai* que si le papier coûte si cher commençons par trouver des mesures qui pourraient éviter le gaspillage (Carte Snob, 6)  
?il n'est pas vrai que ...
- (12) c'est *évident* que ce type de médicament on le délivre que si on connaît le client (Pharmacienne, 11)  
?c'est pas évident que ...

Le lexème *évident* apparaît plusieurs fois à la forme négative, mais jamais dans une construction avec Que-Phrase comme en 12 ; le sens est différent (il n'exprime plus l'évidence, mais la difficulté) et la modalité est bloquée, on ne peut pas exprimer la facilité avec la forme affirmative :

- (13) et encore c'est *pas évident* de passer un concours par correspondance (IUFM, 13)  
\* ?c'est évident de passer un concours

Les autres lexèmes bloqués sur la forme négative (ou interrogative) ne sont pas des adjectifs mais des substantifs. Ils forment des sortes d'expressions figées :

- (14) et bon il était *pas question* qu'on laisse passer ça (Erasmus, 7)<sup>4</sup>
- (15) c'est un travail que si tu jettes [du poisson] c'est *pas la peine* de faire ce métier (Poissonnier, 47)

Il est difficile d'évaluer si il y a ou non décrochement entre le prédicat attributif et le sujet réel, particulièrement si on a recours à une analyse uniquement prosodique. L'expérience de la langue parlée nous a appris que les pauses peuvent apparaître n'importe où et qu'elles sont rarement significatives. Quant à l'écoute attentive de l'intonation, elle confirme que les formes impersonnelles se prononcent en un seul bloc, alors que les formes quasi-impersonnelles peuvent présenter un décrochement intonatif (avec une intonation plate sur le sujet réel) comme dans les cas de dislocation à droite<sup>5</sup>, mais la lecture « en bloc » n'est jamais exclue :

- (16) elle est allée voir le patron elle a dit que c'était inadmissible qu'on reste des journées sans rien faire (Benot, 53)  
elle a dit que c'était inadmissible, qu'on reste des journées sans rien faire

En dehors des considérations prosodiques, il existe des indices « matériels » du décrochement : la présence de phatiques (17), de divers types d'éléments imbriqués (compléments antéposés, lexième en double-marquage – 18-19), ou d'un sujet réel de forme complexe (20-21).

- (17) dans la CFDT c'est certain que *non* qu'il y a des résistances énormes (Syndicat, 31)
- (18) c'est sûr que *si vous rentrez aujourd'hui* vous serez ici à Noël (Alcooliques C, 16)
- (19) il est certain que *les écrivains de cette époque et Victor Hugo y compris lorsqu'ils pensent à quelque chose d'odieux* ils se réfèrent à Napoléon III (Le Clézio 2, 18)
- (20) et c'est vrai qu'*il y a pas mal de gens qui* sont allergiques aux piqûres d'abeilles (Abeilles, 77)
- (21) il est clair que *nombreux sont les militants du Parti Socialiste qui se sont dit eh bien maintenant l'avenir nous appartient* (Face au Public, 35)

Ces formes sont aussi bien impersonnelles que quasi-impersonnelles. Dans les deux cas, l'accumulation de matériel à gauche du sujet réel rend difficile le passage au sujet lexical simple :

- (18') \* ?que si vous rentrez aujourd'hui vous serez ici à Noël est sûr
- (20') \* ?qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles est vrai
- (21') \* ?que nombreux sont les militants qui se sont dit ... est clair

L'inachèvement de la construction peut être considéré comme un autre indice de décrochement. Celui-ci ne concerne que les quasi-impersonnels, mais pas tous : *c'est sûr que* et *c'est vrai que* sont fréquemment laissés en suspens (environ 10% des formes).

Les deux derniers paramètres d'analyse sont des tests syntaxiques : passage au sujet lexical simple et commutation de Que-P en *de* + infinitif et inversement.

La commutation avec la forme à sujet lexical simple a déjà été abordée. On a vu qu'elle nous servait de test pour délimiter notre corpus d'exemples mais qu'elle pouvait poser difficulté pour certains exemples néanmoins retenus (18'-21'). En fait, il y a deux façons d'appliquer ce test. Pour le tri préliminaire (où il suffit d'établir que la Que-Phrase ou l'infinitif peuvent fonctionner comme des sujets postposés), on peut contourner la difficulté que représentent les formes à sujets trop complexes en les pronominalisant :

- (17'') *tout cela* est certain
- (18'') *tout cela* est sûr, etc.

Après une analyse de détail, on remarque que certaines formes de sujets postposés dits complexes n'empêchent pas la commutation :

- (22) parce que ça peut sembler curieux *que ça soit Rostand et non pas un professeur de la faculté [qui ait écrit ça]* (Apostrophes, 119)  
 (22') que ça soit Rostand et non pas un professeur de la faculté [qui ait écrit ça] peut sembler curieux

alors que des formes de sujets simples sont parfois gênants ; en 23 et 24, on sent un changement de sens qu'on n'a pas en 22 :

- (23) ah oui il est vrai *qu'ils étaient très méchants* pourtant on s'est bien amusés (Femmes, 93)  
 (23') ?qu'ils étaient très méchants est vrai, ?le fait qu'ils étaient très méchants est vrai  
 (24) au niveau familial c'est sûr *que il y a de très grosses contraintes* (Hôpital, 16)  
 (24') ?qu'il y a de très grosses contraintes est sûr, ?le fait qu'il y a de très grosses contraintes est sûr

En 23' et 24', il est question de *vrai vs faux*, mais pas en 23 et 24 où *il est vrai* fonctionne comme un simple introducteur, avec une valeur proche de *je reconnais que*.

Le test de la commutation entre Que-P et *de + inf.* permet d'isoler les constructions qui sont bloquées sur une seule forme. Deux grandes classes sémantiques se dessinent (les détails de la distribution seront examinés plus loin). Tous les exemples qui expriment un jugement d'évidence ne se rencontrent qu'avec Que-P :

- (12) c'est évident que ce type de médicament on le délivre que si on connaît le client  
 \*c'est évident de le délivrer à ces personnes  
 (18) c'est sûr que *si vous rentrez aujourd'hui* vous serez ici à Noël  
 \*c'est sûr d'être ici à Noël  
 (23) ah oui il est vrai *qu'ils étaient très méchants*  
 \*il est vrai d'être comme ça

Les lexèmes exprimant la facilité (*facile, difficile, dur, simple, pas-évident*) sont bloqués sur *de + inf.* :

- (9) parce qu'il est très difficile pour la personne de prouver que c'est pas elle qui l'a utilisée  
 ?il est très difficile qu'on prouve cela  
 (10) car ça serait pas facile d'aller chercher de l'eau au goutte à goutte  
 ?ça serait pas facile qu'on aille chercher l'eau

## II La distribution entre IL EST et C'EST

Comme on peut s'en douter, la distribution des formes quasi-impersonnelles est plus large que celle des strictement personnelles. Les éléments qui apparaissent derrière IL EST constituent un paradigme élargi d'adjectifs (incluant

quelques formes SP) alors que derrière C'EST, en plus d'un paradigme d'adjectifs et de SP encore plus large, on rencontre aussi des SN :

- (25) elle est retombée sur les roues ça a été *une chance* qu'elle tombe pas sur le toit (Accident 3, 13)
- (26) est-ce que c'est être *bon républicain* que d'appeler à ne pas aller voter Tapie (Face au Public, 5)

L'impossibilité du pronom IL avec ces formes a été maintes fois relevée et expliquée dans des analyses de type référentiel (cf Boone 1992). Il reste à comprendre pourquoi certains adjectifs ne se rencontrent que dans la structure quasi-impersonnelle. Quand on prend en considération la dimension stylistique de la distribution entre IL EST et C'EST, on est tenté de poser que les adjectifs du registre familier sont peu compatibles avec l'impersonnel en IL :

- (27) mais c'est *sympa* de le faire avec l'école (Sports, 9)
- (28) c'est *bien beau* de remettre ça en cause mais qu'est-ce qu'on met à la place (Syndicat, 31)

Cette explication ne vaut pas pour tous les adjectifs (*long, grave, gentil, très français, typiquement suisse*) :

- (29) c'est *gentil* de nous l'avoir laissé un peu (Jospin 2, 25)
- (30) ça aussi c'est *typiquement suisse* de faire cela (Genève, 52)

On a vu que les formes quasi-impersonnelles peuvent toujours s'interpréter de deux façons : comme des impersonnels (lecture en un bloc) ou comme des dislocations à droite (lecture en deux blocs). Il me semble que les exemples obligatoirement quasi-impersonnels (et surtout 29-30) se situent nettement du côté des dislocations, comme d'ailleurs un grand nombre d'exemples avec SN<sup>6</sup> :

- (31) c'est *une chose*, d'écrire des articles de politique étrangère et c'est une autre, de faire un journal (Express, 4)
- (32) je marquais avec une croix rouge c'était *une corvée*, d'aller jouer (Métiers 1, 10)

### III Les tournures pseudo-impersonnelles

L'observation des paramètres et les tests vus en I permettent de distinguer deux classes d'impersonnels et de quasi-impersonnels. Les exemples où C'EST / IL EST + adjectif expriment un jugement d'évidence (*certain, clair, évident, exact, incontestable, probable, sûr, vrai*) présentent les propriétés inverses des autres types d'impersonnel et on peut les qualifier de « pseudo-impersonnels ». Bien qu'ils ne représentent qu'un nombre limité de lexèmes, ce sont les exemples les plus nombreux dans le corpus (60% des formes en IL EST et 80% des formes en C'EST<sup>7</sup>).

Ces exemples ne se rencontrent qu'avec des Que-Phrases, jamais avec *de* + infinitif<sup>8</sup>. L'insertion d'un complément d'objet indirect est impossible ; les changements de modalité sont restreints ou entraînent un glissement de sens :

- (19) il est certain que les écrivains de cette époque et Victor Hugo y compris lorsqu'ils pensent à quelque chose d'odieux ils se réfèrent à Napoléon III  
 \*il est certain de se référer à Napoléon III  
 \*il m'est certain que ...  
 ?il n'est pas certain que ...

Ils présentent souvent une sorte de décrochement après *que* : accumulation d'éléments antéposés comme en 19, phatiques, construction verbale complexe ; ils sont également les plus susceptibles d'être laissés en suspens. Par contre, ce décrochement n'est pas intonatif ; les pseudo-impersonnels en C'EST ne peuvent pas s'interpréter comme des double-marquages, à moins d'un changement de sens :

- (20) et c'est vrai qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles  
 ≠ et c'est vrai, qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles

Dans le même ordre d'idées, les pseudo-impersonnels ne sont pas l'exact équivalent de la construction avec sujet lexical simple. 20' correspond à la lecture en double-marquage de 20, pas à sa lecture « spontanée » :

- (20') qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles est (tout à fait) vrai

Ces propriétés indiquent que le segment qui suit *que* ne correspond pas à une proposition complétive, mais qu'il constitue la construction verbale centrale (précédée éventuellement de plusieurs éléments associés) ; on rejoint, au niveau syntaxique, le concept d'introducteur entraperçu en I. Il est important d'affirmer que l'identification de ces structures ne peut pas reposer uniquement sur une approche lexicale ; toutes les formes contenant les lexèmes de l'évidence ne sont pas forcément des introducteurs pseudo-impersonnels. On a déjà vu les formes en *pas-évident* avec *de* + inf. ; il faut y ajouter les formes en *vrai*, *clair*, *certain* etc. qui s'éloignent du comportement syntaxique décrit plus haut (avec l'ajout d'une modalité) et qui prennent leur sens plein :

- (20') ce n'est pas vrai, qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles  
 c'est tout à fait vrai, qu'il y a pas mal de gens qui sont allergiques aux piqûres d'abeilles

Au niveau macro-syntaxique, les pseudo-impersonnels fonctionnent comme des « marqueurs de noyaux », c'est-à-dire « des éléments qui, placés en tête d'une séquence, l'obligent à fonctionner exclusivement comme un noyau »

(Blanche-Benveniste et alii, 1990, p. 128)<sup>9</sup>. Je nuancerais la définition en précisant que l'insertion de préfixes entre le marqueur et le noyau est presque toujours possible :

- (18) c'est sûr que (si vous rentrez aujourd'hui) *vous serez ici à Noël*<sub>noyau</sub>  
 (33) heureusement que (quand il viendra) *elle sera déjà partie*<sub>noyau</sub>

On peut vérifier que les marqueurs fonctionnent avec les noyaux minimaux *oui / non* :

- (33') heureusement que oui / bien sûr que oui  
 (34) est-ce que le Rainbow Warrior c'est oublié ? non c'est bien évident que non (JT nov. 2000)

alors que ce fonctionnement est exclu avec les vrais impersonnels :

- (33'') \*c'est idiot que oui  
 \*ce n'est pas vrai / c'est tout à fait vrai que oui

Le terme noyau (unité centrale de macro-syntaxe) se définit comme un énoncé autonome. Les candidats au statut de noyau vont donc du minimaliste *oui / non* à des constructions verbales (*il y a des gens qui sont allergiques*), en passant par des constructions nominales (le lendemain *bombe*) ; les infinitifs n'ont jamais accès à ce statut de noyau, d'où leur impossibilité derrière les pseudo-impersonnels.

Il reste à expliquer pourquoi la forme *de + inf.* est exclue non seulement avec les pseudo-impersonnels mais aussi avec les interprétations vraiment impersonnelles des constructions exprimant un jugement d'évidence :

- (20'') \*ce n'est pas vrai / c'est tout à fait vrai, d'être allergique aux piqûres d'abeilles  
 \*être allergique aux piqûres d'abeilles n'est pas vrai / est tout à fait vrai

#### IV Les « vrais » impersonnels

##### IV a. Impersonnels bloqués sur *Que-P*.

On a vu que ce qu'on appelle traditionnellement « sujet réel » des constructions impersonnelles équivaut dans tous les cas au pronom ÇA / CELA :

- (17'') *tout cela* n'est pas certain  
*tout cela* est idiot

On peut poser que la forme CELA / *Que-P*, \**de + inf.* des constructions impersonnelles exprimant l'évidence n'a pas exactement le même statut que le CELA / *Que-P*, *de + inf.* des autres impersonnels. Le paradigme sans infinitif correspond à la lecture relationnelle de CELA, où il représente l'articulation entre sujet et prédicat ou un substantif de type prédicatif ; le paradigme avec infinitif correspond à une lecture en un seul bloc du SN et il ne présente pas de restriction sur les substantifs :



- (35) lecture relationnelle : \**ce chat* est tout à fait évident  
*sa disparition* n'est pas certaine  
 \*faire cela n'est pas clair  
 qu'il fasse cela n'est pas certain
- lecture non restrictive : *ce chat* est idiot  
*sa disparition* est insupportable  
*faire cela* est malhonnête  
 qu'il fasse cela est révoltant

La présence d'un sujet en relation avec un prédicat est nécessaire pour les constructions impersonnelles exprimant l'évidence ; quand on affirme qu'un prédicat est *évident*, *clair*, *certain* ou *vrai*, on ne peut pas laisser le sujet de ce prédicat comme indéterminé, alors que c'est possible pour les autres types de jugement. Dans 27, on ne sait pas qui *le fait*, mais on affirme que c'est *sympa* pour tout le monde :

- (27) mais c'est sympa de le faire avec l'école

La contrainte sur le sujet à l'infinitif correspond donc à une contrainte sémantique, la présence obligatoire du sujet, et elle n'est pas incontournable. Si on ajoute un complément d'objet indirect ou autre complément prépositionnel pour représenter le sujet, on peut utiliser *de* + inf. ; le corpus a livré un seul exemple de ce type :

- (36) il est évident *pour l'agriculture* d'avoir un K/L plus faible que pour la sidérurgie (Economie, 14)

Ce blocage sur la Que-Phrase n'est pas réservé aux impersonnels exprimant l'évidence ; le corpus a livré deux autres cas, tous les deux avec préposition, qui comme les lexèmes de l'évidence exigent la prédicativité : à *souhaiter* (contrairement à *souhaitable* qui s'accommode de l'infinitif) et (*de*) *sa faute* (qu'on rencontre le plus souvent avec Si-P).

- (37) c'est pas *de sa faute* à *lui* qu'il touche plus d'argent (Belle de Mai, 83)  
 \*c'est de sa faute de faire cela / \*faire cela est de sa faute  
 c'est de sa faute s'il touche plus d'argent

#### IV b. Impersonnels bloqués sur *de* + inf.

Les constructions exprimant la facilité (*facile*, *difficile*, *dur*, *simple*, *pas-évident*) ne se rencontrent qu'avec *de* + inf. Ce sont, avec les lexèmes *possible* / *impossible*, les formes où on rencontre le plus haut taux de « complément d'objet indirect » représentant le sujet de l'infinitif (cf exx. 6, 8, 9) ; cependant, la distribution est différente, *possible* / *impossible* n'étant pas bloqués sur *de* + inf.

- (6) tous les mémoires peuvent être consultés à la bibliothèque donc ça *vous* est très facile d'en savoir plus (Soutenance, 1)  
 \* ?c'est très facile que vous en sachiez plus
- (5) mon école avait été fermée parce qu'il *nous* était impossible de nous rendre dans les quartiers arabes (Algérie 2, 17)  
 il était impossible que nous nous rendions dans les quartiers arabes

Pour l'exemple 5, la forme en Que-P n'est pas l'équivalent exact de la forme avec infinitif, elle semble plus « objective » ; le jugement d'impossibilité semble être endossé par tous, alors que dans la construction avec infinitif et « COI » il ne concerne que *nous*. On peut donc conclure que l'expression du jugement présente deux variantes : une variante objective correspondant à Que-P et une subjective correspondant à *de + inf (+ COI)*. Certains lexèmes, de par leur sens, exigent la subjectivité (*facile, dur, simple* n'ont de sens que si on spécifie pour qui) ; d'autres préfèrent l'objectivité (les jugements d'évidence vus plus haut sont par définition évidents pour tout le monde) ; la plupart finalement s'accommodent des deux lectures.

Il existe un autre groupe d'exemples qui refusent les Que-P. (cf. exx. 26, 30). Ils sont tous quasi-impersonnels et semblent plus proches des constructions disloquées (en double-marquage) que des constructions impersonnelles.

#### IV c. Impersonnels et double-marquage.

Heldner (1989, p. 104) affirme que tous les impersonnels en C'EST (ou quasi-impersonnels) sont en fait des cas de dislocation à droite (double-marquage). Je nuancerais sa position en posant que les quasi-impersonnels présentent tous deux lectures : la lecture en double-marquage et la lecture impersonnelle (cf. ex. 16). Hormis les considérations pragmatiques d'information nouvelle ~ information connue, il n'y a pas de différence de sens frappante entre les deux interprétations. Certains paramètres favorisent l'interprétation en double-marquage, tels la présence d'un phatique et l'infinitif à l'accompli (probablement parce qu'il enlève au verbe sa prédicativité) :

- (38) c'est terrible, ça, de nous faire partir dans des trains à bestiaux (Italie, 13)
- (39) c'est bizarre, d'être venue de depuis la Suisse pour prendre un cours de français à Vancouver (Suisse, 3)
- (40) c'est bizarre, hein, d'avoir rêvé ça (Louisette, 99)

Même pour un exemple aussi clair que 40 (qui cumule les deux propriétés), la différence avec l'impersonnel n'est que cosmétique ; débarrassés de l'accompli ou du phatique, ces exemples redeviennent possibles avec IL.

Il faut convenir que certains exemples de mon corpus de base tirent très nettement vers l'interprétation en double-marquage et qu'il faudrait les mettre à l'écart du corpus d'impersonnels. Ces cas marginaux se distinguent facilement des « dislocations de surface » (38-40) : ils sont obligatoirement quasi-impersonnels et bloqués sur la forme *de + inf.* ; ils appartiennent à une des trois classes suivantes :

– [SN] = Infinitif. On a dans cette structure un véritable C'EST d'équivalence entre les deux infinitifs ; le second est souvent introduit par la forme « chic » *que de* :

- (26) est-ce que c'est être bon républicain, que d'appeler à ne pas aller voter Tapie (Face au Public, 5)

- [SN] = det. + substantif qui n'exprime pas un jugement sur une relation de type prédicatif comme le font les impersonnels :
- (32) je marquais avec une croix rouge c'était *une corvée*, d'aller jouer (Métiers 1, 10)  
 aller jouer est une corvée / \* ? le fait d'aller jouer est une corvée
- Le lexème derrière C'EST est un adjectif, mais, comme le [SN] précédent, il n'exprime pas un jugement sur une relation de type prédicatif :
- (41) parce que c'est *mauvais*, de passer la cirgraphie hein (Douleur, 72) (au sens de douloureux)  
 \*le fait de passer la cirgraphie est mauvais / douloureux
- (42) parce que c'est *très long*, d'aller jusqu'à Continent (Continent, 27)  
 \*le fait d'aller à Continent est très long

Aucun de ces exemples n'est « récupérable » comme impersonnel.

### Conclusion

La distinction entre impersonnel (en IL) et quasi-impersonnel (en C'EST) est factice. On retrouve les mêmes propriétés et les mêmes distributions dans les deux groupes. Il suffit de poser que, pour les formes quasi-impersonnelles, la présence du pronom CE à la place de IL rend possible *ipso facto* une interprétation supplémentaire, l'interprétation en double-marquage. La bonne distinction à poser, c'est celle entre les impersonnels et les pseudo-impersonnels (IL et C'EST confondus), qui, elle, repose sur tout un faisceau de propriétés syntaxiques et sémantiques.

Christine Rouget  
 University of British Columbia

### Notes

1. Grevisse fait la remarque qu' « avec le verbe être + un adjectif, le remplacement de *ce* par *il* donnerait un équivalent normal : C'est fâcheux qu'on ne puisse pas avoir toutes les satisfactions ensemble (Erckmann-Chatrian, *Ami Fritz*). – C'est facile de vouloir rejoindre le maquis (Cendrars, *Bourlinguer*). » (*Le Bon Usage*, p. 1185)
2. L'étude de Olsson, avant tout statistique, tient peu compte des données de l'oral, ce qui rend problématique toute comparaison avec mes résultats.
3. Un petit nombre de participes passifs forment une classe sémantique distincte : les introducteurs de discours rapporté (*il est dit / écrit / marqué que...*).
4. Les formes en *il est question que / de ...* ne sont pas l'équivalent affirmatif de 14. Elles sont plutôt du type *il est temps que / de ...* ; on peut vérifier qu'on n'a pas \**faire cela est question* alors que *faire cela est hors de question* est possible.
5. Pour plus de commodité, ce décrochement est représenté avec les conventions de ponctuation de l'écrit.
6. Un autre point commun est leur préférence pour la forme *de* + infinitif (voir infra).

7. Les formes IL EST / C'EST *vrai que* à elles seules représentent 37% du nombre total d'exemples.
8. Gaatone (1987) a fait la même remarque et a constaté l'émergence d'un nouveau sens de *évident*.
9. Les marqueurs de noyaux identifiés dans cet ouvrage étaient : *c'est que, heureusement que, peut-être que, ça fait que, bien sûr que* et *tant mieux si*.

### Références

- Blanche-Benveniste, Cl. et alii (1990) : *Le français parlé – Analyses grammaticales*, Editions du CNRS, Paris.
- Boone, A. (1992) : Sur quelques propriétés du syntagme nominal attribut. *Actes du XIX<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes*.
- Gaatone, D. (1970) : La transformation impersonnelle en français. *Le Français Moderne*, 38, pp. 389-411.
- Gaatone, D. (1987) : Rien de moins évident que le sens de *évident* : réflexions sur l'opposition entre infinitives et complétives et les rapports entre syntaxe et sémantique. *Revue Québécoise de Linguistique*, 16, 2, pp. 291-304.
- Grevisse, M. (1986) : *Le Bon Usage*, 12<sup>e</sup> édition. Editions Duculot, Gembloux.
- Heldner, Ch. (1989) : Le sujet grammatical dans la construction impersonnelle. *Studia Neophilologica*, 61, pp. 89-115.
- Maillard, M. (1994) : Concurrence et complémentarité de IL et ÇA devant les prédicats impersonnels en français contemporain. *L'information grammaticale*, 62, pp. 48-52.
- Olsson, H. (1986) : *La concurrence entre il, ce et cela (ça) comme sujet d'expressions impersonnelles en français contemporain*, Almqvist & Wiksell, Stockholm.
- Picabia, L. (1995) : Structure impersonnelle et contrainte anaphorique, in Baat-Zeev Shyldkrot & Kupferman (éd.) : *Tendances récentes en linguistique française et générale*, John Benjamins, Amsterdam, pp. 323-334.
- Pollock, J.-Y. (1983) : Accord, Chaînes impersonnelles et Variables. *Lingua Nostra* 7, 1, pp.131-181.
- Rivière, N. (1981) : *La construction impersonnelle en français contemporain*, Editions Jean-Favard, Saint-Sulpice de Favières.